

Détails de production du mois de septembre :

La production nucléaire a représenté 67,8 % de la production (67,6 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 19 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (35,4 % en puissance brute du parc),
- 23 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (40 % en puissance brute du parc),
- 10 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (15,4 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classes de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire. Plusieurs tranches subissent des retards, liés en particulier au coronavirus, dans leurs arrêts pour maintenance et rechargement ; de plus plusieurs VD4 (4^{ème} visite décennale) sont en cours. Certaines tranches sont en économie de combustible pour pouvoir faire un « saut d'hiver ». Ces différents facteurs expliquent la disponibilité relativement faible du parc nucléaire, sans oublier que l'arrêt des deux tranches de Fessenheim a fait perdre près de 3 % de la puissance du parc.

Statistiques des données définitives du mois de septembre :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 49,2 % pour le nucléaire,
- 18,3 % pour les combustibles fossiles,
- 18,2 % pour l'hydraulique,
- 17,2 % pour l'éolien,
- 16,4 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 73,3 % et le minimum a été de 1,2 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 68,7 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 23,2 % de la production, 10,5 % pour l'hydraulique, 6,7 % pour l'éolien, 3,8 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 23,2 % de la consommation, 10,4 % pour l'hydraulique, 6,7 % pour l'éolien, 3,7 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production à partir des énergies fossiles a été de 9 % de la production (8,9 % de la consommation), supérieure à celle du mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (18,3 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (16,4 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (18,3 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (17°C).

Le mois de septembre a été marqué par une stabilité de la consommation par rapport au mois de septembre 2019. Les aspects marquants de la production sont les suivants :

- Les trois premières semaines sont marquées par une nécessité importante d'importation pour équilibrer la consommation (voir pages 6,7 et 31).
- La production éolienne a été très faible sur la première moitié du mois avec un épisode de forte production en fin de mois (voir page 15).
- la production nucléaire a représenté 67,6 % de la consommation malgré un faible facteur de charge de 49,2 %.
- la production fossile a été forte (8,9 % de la consommation, 7,9 % à partir du gaz, 0,2 % à partir du fioul et 0,8 % à partir du charbon).

Le manque de production des 2 tranches de Fessenheim se fait ressentir dans le bilan du mois de septembre.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 88,7 % (90,4 % en septembre 2019). La quantité de CO₂ rejetée a été de 44,5 g/kWh alors qu'elle était de 48,7 g/kWh en septembre 2019.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 2,2 % de la production, valeur très inférieure à la moyenne annuelle. Le mois de septembre a été marqué par un solde d'échanges importateur (0,7 TWh).

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.